



SAINT-JOSSE  
SINT-JOOST

# FORMULAIRE CHEQUES – SPORT SAISON 2016 - 2017

N° du dossier: 2016/

## Généralités:

- Une seule intervention peut être sollicitée par saison sportive, par enfant.
- Le montant de l'intervention est limité à 75% des frais d'inscriptions à un club sportif avec un montant maximum de 200,- euros par enfant (160,- euros maximum pour les parents dont les revenus sont supérieurs à ceux correspondant aux conditions d'octroi d'allocations d'études).

## Conditions d'octroi: - Etre domicilié(e) à Saint-Josse.

- Etre âgé(e) de 4 à 18 ans.
- Etre affilié(e) à un club sportif.

## Documents indispensables à joindre au formulaire:

- La preuve de paiement de l'affiliation au club (ou le dernier volet de ce formulaire à faire remplir par le club).
- Une **copie** de l'avertissement extrait de rôle revenu de l'impôt 2014, exercice d'imposition 2015.
- La composition de ménage (- de 3 mois).

## Jeune bénéficiaire

**Nom:** ..... Prénom ..... Date de naissance .....

**Adresse:** ..... Sexe: .....

## Représentant légal

**Nom:** ..... Prénom ..... Père – Mère - Tuteur (biffer les mentions inutiles)

Téléphone: ..... E-mail: .....

Numéro de compte bancaire sur lequel doit être versé le montant du chèque-sport:

IBAN \_ \_ \_ \_ \_

Signature + date

## Affiliation à un club sportif

Dénomination et coordonnées complètes du club: .....

Administration  
communale  
de Saint-Josse-ten-Noode  
Gemeentebestuur  
Sint-Joost-ten-Node

Av. de l'Astronomie 13  
1210 Bruxelles  
Sierrenkundelaan 13  
1210 Brussel

T 02 220 26 11  
info@stjosse.irisnet.be  
info@sintjoost.irisnet.be  
www.saint-josse.be  
www.sint-joost.be

Nom, prénom du responsable du club: .....

Sport pratiqué: .....

Montant payé pour la cotisation annuelle: ..... Signature, date et cachet du club

Contact: Département Sports – 02/220.25.00-04 – [pasti@stjosse.irisnet.be](mailto:pasti@stjosse.irisnet.be) – [zkir@stjosse.irisnet.be](mailto:zkir@stjosse.irisnet.be)